

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations, ainsi que sur des urgences sécuritaires et climatiques. Les informations sont collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés ou des observations directes. Ce tableau de bord présente des informations sur des **déplacements des populations survenus depuis le 26 avril 2023 suite à des attaques armées dans les quartiers de Savanne Pistaches, dans la commune de Port-au-Prince (Département de l'Ouest).**

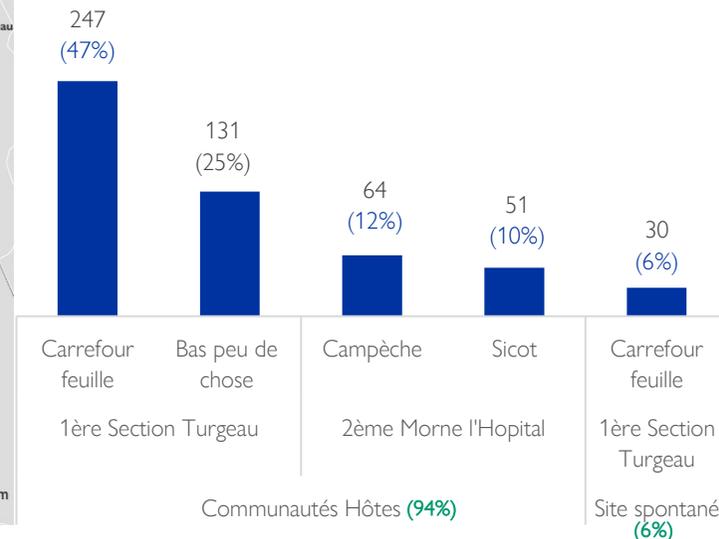
Résumé de l'événement

Le quartier de Savanne Pistaches, situé dans la 2^{ème} section Morne L'Hôpital dans commune de Port-au-Prince (Département de l'Ouest) a subi des attaques de personnes armées le 26 avril 2023. En plus de pertes en vies humaines, des incendies et pillages des maisons, ces attaques ont provoqué un déplacement d'environ **123 ménages comprenant 523 individus**, qui se sont dirigés vers d'autres quartiers de la même commune, notamment vers le quartier Carrefour-Feuilles (47%) et Bas Peu de Chose (25%). La majorité de PDIs (94%) se sont réfugiées en communautés hôtes tandis que 6 pour cent se sont réfugiées dans un site spontané dans lequel d'autres PDIs étaient déjà réfugiées depuis plusieurs semaines (Site Collège des Sciences Pédagogiques Essentiel).

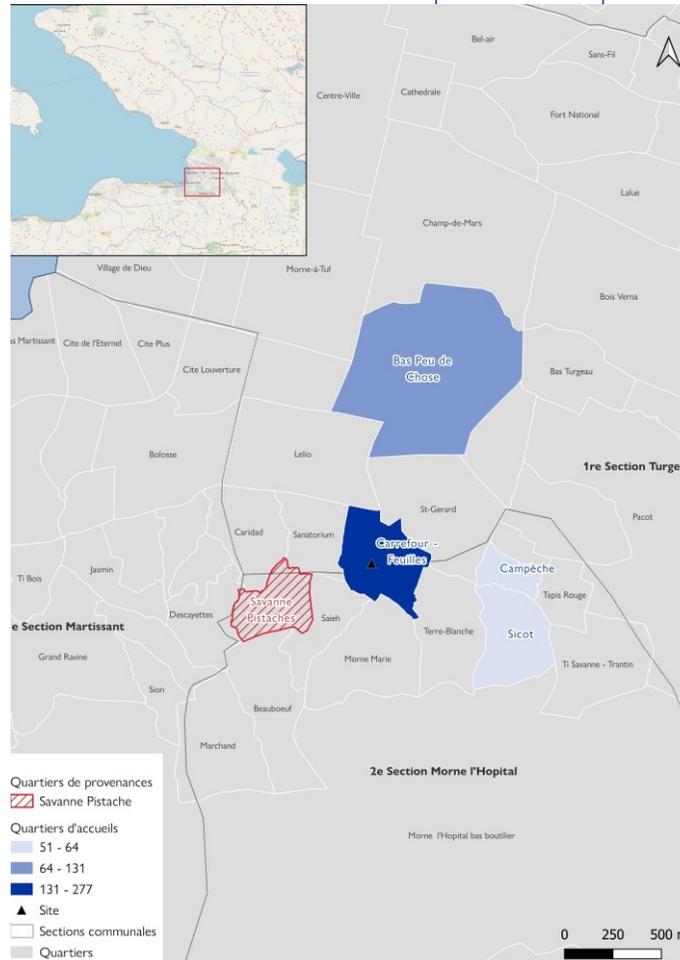


123 Ménages déplacés
523 Individus déplacés

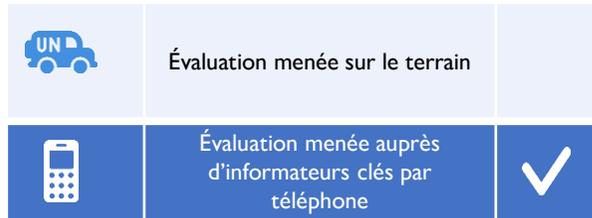
Lieux d'accueil des personnes déplacées - Commune de Port-au-Prince



Provenances et lieux d'accueil des personnes déplacées



Méthodologie



Limites

Les informations présentées dans ce tableau de bord peuvent ne pas représenter tous les déplacements causés par l'incident. En effet, il est possible qu'il y ait des déplacements causés par cet incident mais qui n'ont pas été détectés par les informateurs clés. En cas de remontée de nouvelles informations sur d'autres déplacements importants liés à cet incident, des mises à jour peuvent être effectuées.

Par ailleurs, il est important de considérer que les chiffres sont des estimations et non pas de données issues d'un comptage ou enregistrement des ménages déplacés.

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.